

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

Séance ordinaire du 27 octobre 2020

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 2
Nombre de membres présents à la séance : 21	Nombre de votants : 17
Date de la convocation : 16 octobre 2020	

N° 7

**Composition des commissions du conseil d'administration
et représentation dans les diverses instances**

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 27 octobre à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence, sous la présidence de M. Jean-Yves GOUTTEBEL, président du conseil d'administration du SDIS 63.

PRÉSENTS :

Membres ayant voix délibérative

- M. BETENFELD, M. BOILON, Mme CHEVALDONNE, M. CUZIN, Mme DAFFIX-RAY, M. DAUPHIN, M. DA SILVA, M. DUMAS, Mme DURON, M. GRAND, Mme LAGARDE, Mme MALTRAIT, M. MEYNIER, M. MORVAN, M. PETEL, M. PERRET.

Membres ayant voix consultative

- Mme BONY, Mme BRIAT, Mme BRUSSAT, Mme GUILLOT.
- **Sapeurs-pompiers** : Contrôleur général RIVIERE, Capitaine BARILI, Docteur TAILLANDIER.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant CHELOUCHE, Lieutenant COLLAY, Commandant CUBIZOLLES, Capitaine IZARD, Lieutenant RAQUIDEL, Adjudant VIDAL.
- **Fonctionnaires territoriaux** : M. TRICHARD, Mme MERCIER.

Membres de droit

- M. le Préfet du Puy-de-Dôme.

EXCUSÉS :

- **Titulaires** : M. CHAUVIN, M. DESFORGES, M. GUILLAUME, M. PASCUTO, Mme PICARD, Mme PRUNIER, M. SOUCHAL, M. VALLEE.
- **Suppléants** : M. BALDY, M. BOYER, M. CONSTANTIN, M. COUPAT, Mme DALET, M. DANIEL, M. DUBOURG, Mme GAIDIER, M. GAY, Mme MANUBY, Mme MARCHIS, M. MONEYRON, M. PERRODIN, M. ROUGHEOL, M. SAUVADE, Mme SERIN, Mme TROQUET.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Sergent-chef BERARD, Adjudant-chef BOURDIN.

Membres de droit

- M. MATHIEU : Payeur départemental.

Conformément à différents textes réglementaires, le conseil d'administration doit être représenté au sein des différentes instances paritaires, il convient de désigner ces représentants.

Aussi, je vous propose de procéder à la désignation des membres du conseil d'administration appelés à siéger au sein des instances rappelées ci-dessous.

1 – Les instances paritaires

Les instances paritaires comprennent en nombre égal des représentants de l'établissement public et des représentants élus du personnel. Au vu des textes, il appartient au président de les désigner. Quant aux personnels sapeurs-pompiers ou administratifs et techniques spécialisés élus par leurs pairs, siégeant dans ces organismes, ils ont été renouvelés à l'issue des élections du 13 octobre 2020.

1.1. Quatre commissions administratives paritaires (CAP) compétentes pour l'examen des questions relatives au déroulement de la carrière des agents :

CAP des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C (5 membres).

Environ 2 à 3 réunions par an.

Ancienne composition		Nouvelle composition	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN	<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN
Claude BOILON	Annie CHEVALDONNE	Claude BOILON	Annie CHEVALDONNE
Jean-Marc MORVAN	Gérard BRUGIERE	Jean-Marc MORVAN	François DAUPHIN
Michel PELOU	Gérard BETTENFELD	Nathalie GUILLOT	Gérard BETTENFELD
Annelise DURON	Pierrette DAFFIX-RAY	Annelise DURON	Pierrette DAFFIX-RAY

CAP des personnels administratifs et techniques spécialisés de catégorie C (4 membres).

Environ 2 à 3 réunions par an.

Ancienne composition		Nouvelle composition	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN	<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN
Claude BOILON	Simon RODIER	Claude BOILON	José DA SILVA
Jean-Marc MORVAN	Caroline DALET	Jean-Marc MORVAN	Caroline DALET
Jacky GRAND	Pierrette DAFFIX-RAY	Jacky GRAND	Pierrette DAFFIX-RAY

CAP des personnels administratifs et techniques spécialisés de catégorie B (3 membres).

Environ 2 à 3 réunions par an.

Ancienne composition		Nouvelle composition	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN	<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN
Claude BOILON	Annie CHEVALDONNE	Annie CHEVALDONNE	Claude BOILON
Jean-Marc MORVAN	Jacky GRAND	Jean-Marc MORVAN	Jacky GRAND

CAP des personnels administratifs et techniques spécialisés de catégorie A (1 membre).

Environ 2 à 3 réunions par an.

Ancienne composition		Nouvelle composition	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN	<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN

1.2. Un **comité technique paritaire** unique (CTP SPP-PATS), composé de 6 membres, compétent pour l'examen des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du service. Environ 2 à 3 réunions par an.

Ancienne composition		Nouvelle composition	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Claude BOILON	<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Claude BOILON
Jean-Paul CUZIN	Bruno BARLET	Jean-Paul CUZIN	Bruno BARLET
Antoine DESFORGES	Lcl Dominique GAAG	Antoine DESFORGES	Lcl Dominique GAAG
Anne-Marie PICARD	Lcl Sylvain CROUSEAUD	Anne-Marie PICARD	Lcl Sylvain CROUSEAUD
Jacky GRAND	Lcl Frédéric BERNARD	Jacky GRAND	Lcl Frédéric BERNARD
Maguy LAGARDE	Lcl Christian RODIER	Maguy LAGARDE	Lcl Christian RODIER

1.3. Un comité d'hygiène et de sécurité composé de 6 membres compétents pour l'examen des questions relatives aux conditions de travail et à la sécurité des personnels. Environ 3 à 4 réunions par an.

Ancienne composition		Nouvelle composition	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN	<u>Président</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN
Claude BOILON	Bruno BARLET	Claude BOILON	Bruno BARLET
Anne-Marie PICARD	Lcl Dominique GAAG	Anne-Marie PICARD	Lcl Dominique GAAG
Anne-Marie MALTRAIT	Lcl Sylvain CROUSEAUD	Anne-Marie MALTRAIT	Lcl Sylvain CROUSEAUD
Michel PELOU	Lcl Frédéric BERNARD	Cédric MEYNIER	Lcl Frédéric BERNARD
Maguy LAGARDE	Lcl Mickaël BESSEYRE	Maguy LAGARDE	Lcl Mickaël BESSEYRE

1.4. Un comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV), composé de 7 membres. Il a compétence pour toutes les questions intéressant la gestion administrative des sapeurs-pompiers volontaires. 4 réunions par an.

Ancienne composition		Nouvelle composition	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
<u>Président :</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN	<u>Président :</u> Jean-Yves GOUTTEBEL	Jean-Paul CUZIN
Claude BOILON	Jean-Marc MORVAN	Claude BOILON	Jean-Marc MORVAN
Jean-Paul BACQUET	Antoine DESFORGES	Nathalie GULLOT	Antoine DESFORGES
Simon RODIER	Caroline DALET	Cédric MEYNIER	Caroline DALET
Lionel CHAUVIN	Gérard GUILLAUME	Lionel CHAUVIN	Gérard GUILLAUME
Maguy LAGARDE	Bernard SAUVADE	Maguy LAGARDE	Bernard SAUVADE
Gilles PETEL	Laurent DUMAS	Gilles PETEL	Laurent DUMAS

1.5. Un représentant du SDIS 63 au centre départemental de gestion du Puy-de-Dôme.

Nouvelle composition	
Titulaires	Suppléants
Jean-Paul CUZIN	Claude BOILON

2 – Les autres commissions ou comités

Les autres commissions ou comités, où sont appelés à siéger des membres du CA sont les suivantes.

2.1. Deux **commissions de réforme**, appelées à se prononcer sur les dossiers médicaux des agents SPP et PATS du SDIS et des SPV de son CDSP. Il convient de désigner nos représentants. Environ 5 réunions par an.

Commission de réforme des SPP et PATS

Ancienne composition			Nouvelle composition		
Titulaires	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant	Titulaires	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
Jean-Paul CUZIN	Maguy LAGARDE	Annelise DURON	Jean-Paul CUZIN	Maguy LAGARDE	Annelise DURON
Martine BONY	Claude BOILON	Simon RODIER	Martine BONY	Claude BOILON	Anne Marie MALTRAIT

Commission de réforme des SPV

Ancienne composition		Nouvelle composition	
Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
Jean-Paul CUZIN	Anne-Marie MALTRAIT	Jean-Paul CUZIN	Anne-Marie MALTRAIT

2.2. Le **comité des œuvres sociales**, organisme associatif chargé du développement des œuvres et actions sociales au sein du SDIS et de son CSDSP. **Le président du CA SDIS, ou son représentant, peut assister aux réunions du conseil d'administration du COS à titre consultatif ainsi que trois représentants du conseil d'administration.** Environ 5 réunions par an.

Ancienne composition		Nouvelle composition	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
<u>Président</u> : Jean-Yves GOUTTEBEL	Claude BOILON	<u>Président</u> : Jean-Yves GOUTTEBEL	Claude BOILON
Annelise DURON	Maguy LAGARDE	Annelise DURON	Maguy LAGARDE
Michel VIALLEFONT	Jean-Paul CUZIN	Jacky GRAND	Jean-Paul CUZIN
Anne-Marie MALTRAIT	Gérard GUILLAUME	Anne-Marie MALTRAIT	Gérard GUILLAUME

Pour information, la Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours (CATSIS) est une instance consultative qui traite des questions d'ordre technique ou opérationnel intéressant les services d'incendie et de secours. Les élus du CA SDIS n'y sont pas présents. Elle est composée comme suit :

- 1° Le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou, en son absence, le directeur départemental adjoint, président ;
- 2° Deux officiers de sapeurs-pompiers professionnels élus par l'ensemble des officiers de sapeurs-pompiers professionnels en service dans le département et deux officiers de sapeurs-pompiers volontaires, dont un peut être membre du service de santé et de secours médical, élus par l'ensemble des officiers de sapeurs-pompiers volontaires en service dans le département ;
- 3° Trois sapeurs-pompiers professionnels non officiers élus par l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels non officiers en service dans le département et trois sapeurs-pompiers volontaires non officiers élus par l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires non officiers en service dans le département ;
- 4° Deux représentants des fonctionnaires territoriaux du service départemental d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier professionnel élus par l'ensemble des représentants des fonctionnaires territoriaux du service départemental d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier professionnel en service dans le département ;
- 5° Le médecin chef du service de santé et de secours médical ou son représentant.

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

DELIBERATION

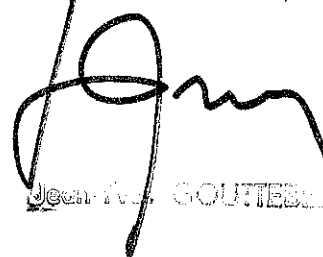
Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- **de désigner les représentants du conseil d'administration aux diverses instances de l'établissement.**
-

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le **04 NOV. 2020**

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Jean-François GOUTTES

Accusé de réception en préfecture
063-286300017-20201106-20_05955-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020